



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

26 janvier 2022 – 19H30 – (convocation du 20 janvier 2022)

.....

**Présents** : Monsieur Jean-Louis LAFABURIE, Maire, Madame Christine POUHALAN ; Monsieur Jean-Paul SCARAMOZZINO, Madame Christine HORTALA, Monsieur Jean-Paul CLEMENTE, Madame Martine MOULY-CHARLES, Monsieur Thierry BERNARD, Monsieur Michel RIUS, Monsieur Nicolas DAMIEN, Madame Leticia BERNARD, Madame Martine MOULY, Monsieur Cédric CROS, Madame Chantal MEMET, , Monsieur Sébastien TORAL, Madame Sarah GUIRAUD, Monsieur Patrick FILIAT-RODRIGUEZ, Conseillers Municipaux.

**Absent(s)** :

Madame Cécile ALLEGRA-GOURRIE (excusée) donne pouvoir à monsieur Jean-Louis LAFABURIE.  
Monsieur Gaëtan DESCAMPS (excusé) donne pouvoir à monsieur Jean-Paul SCARAMOZZINO.

Madame Hélène BEDOS (excusée) donne pouvoir à Madame Martine MOULY-CHARLES.

**Secrétaire de séance** : Jean-Paul SCARAMOZZINO

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante l'approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2021.

### QUESTION 1 : SUBVENTION « AMENAGEMENT DE LA RUE JULES FERRY » DETR 2022 - DEPARTEMENT

Monsieur Jean-Paul CLEMENTE, informe l'Assemblée Délibérante du projet de d'aménagement de la rue Jules FERRY.

Le coût de l'opération est estimé à 172 500 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- Subvention sollicitée au titre DETR 2022 (50%) = 86 250 €
- Subvention sollicitée auprès du département (30%) = 51 750 €
- Autofinancement (20%) = 34 500 €

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante l'autorisation de déposer les demandes subventions suivant le plan de financement présenté ci-dessus.

**Pour : 19**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

### QUESTION 2 : DELIBERATION DU QUART DE CREDITS POUR L'EXERCICE 2022

Madame Martine MOULY-CHARLES rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Information sur l'abattage de huit arbres situés sur la RD909A entre Pétafi et Hérépian : aire de repos, par le Département de l'Hérault. En compensation, neuf arbres seront plantés.

Débat sur la protection sociale complémentaire des agents.

### **INFORMATIONS SUR LES ACTES PRIS EN VERTU DES DELEGATIONS**

Décision 2022-01 Avenant 1 au marché de travaux « restructuration du réseau d'eau potable et reconduction des fuites secteur giratoire ».

Décision 2021-02 Avenant 1 au marché de travaux « renforcement du réseau d'eau potable – avenue de la République ».

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 20H25.**

**Le Maire  
Jean-Louis LAFURIE**

